

La Fédération SUD-Rail appelle les cheminot-e-s à se mettre en grève sur le préavis SUD-Rail !

Comme vous le savez tous, un jugement largement repris dans les médias, est tombé jeudi ! La direction, le gouvernement et les médias à leur botte ont clairement pour objectif de l'utiliser pour faire cesser le mouvement de grève dans lequel les cheminots sont engagés !

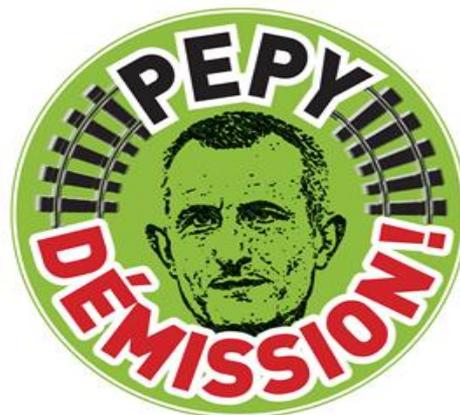
La Fédération SUD-Rail dénonce les entraves au droit de grève et appelle les cheminots à se mettre en grève sur le préavis SUD-Rail !

Un jugement sous influence politique, mais pas encore de jugement sur le fond !

Le jugement qui est tombé le jeudi 18 mai et qui déboute les fédérations CGT, UNSA, CFDT n'est pas un jugement sur le fond. Le Tribunal a uniquement considéré que cela ne relevait pas d'un référé (procédure d'urgence) et que cela devait être tranché sur le fond (cela sera le cas le 31 Mai).

Pourtant, de nombreuses jurisprudences prouvent que cela relevait bien d'un référé, mais quand on voit que le gouvernement s'est permis d'intervenir fermement auprès des inspectrices et inspecteurs du Travail pour qu'ils cessent de prendre position sur ce dossier, tout le monde a bien compris que la pression du pouvoir était en train de se mettre en œuvre. C'est la preuve que le gouvernement a peur et utilise tous les moyens pour tenter de décourager les grévistes !

Si la Fédération SUD-Rail n'est pas dans cette procédure, c'est parce que les retenues de repos ne concernent pas notre préavis de grève et par conséquent, nous ne pouvons pas saisir la justice. Toutefois, nous sommes solidaires des autres fédérations syndicales dans ce dossier et nous considérons que la direction SNCF porte une entrave grave au droit de grève en procédant ainsi !



Les retenues de repos ne concernent pas les agents qui ont posé leur DII sur le préavis SUD-Rail !

- ➔ Nous le disons depuis le début du mouvement, les éventuelles retenues de grève ne concernent pas les agents posant des D2I sur le préavis SUD-Rail.
- ➔ Notre préavis de grève n'est pas interprétable, il est inattaquable, blindé juridiquement parlant, et la direction a écrit dès début avril qu'il n'y avait aucun débat concernant le préavis SUD-Rail.
- ➔ Nous appelons donc les cheminots à ne pas se laisser intimider et à riposter fortement en se mettant en grève massivement les 23 et 24 Mai, comme les Assemblées Générales de grévistes l'ont majoritairement décidé.

Pour ce faire, nous conseillons un nouvelle fois aux agents qui ne l'auraient pas encore fait de se mettre en grève sur le préavis SUD-Rail !

22 Mai : Nous étions en grève dans les manifs avec la fonction publique !

23 et 24 Mai : Tous en grève sur le préavis SUD-Rail !

26 Mai : Tous à la Marée Populaire !